

## W45 – PAVINEUCE BIO

### Peinture Antibactérienne pour Sols

#### CONSIDÉRATIONS:



Peinture avec des ingrédients actifs qui proportionnent une protection antibactérienne pour une application sur des sols, pendant la durée de vie du film.

Composition à base de résines acrylique hydroxylés et isocyanates aliphatiques, avec des pigments et des charges de haute qualité.

Ce produit est détenteur de bonnes caractéristiques de résistance mécanique et chimique, qui lui proportionnent un vaste domaine d'application.

Cependant, il est particulièrement recommandé pour la peinture de sols en bétons.

#### PROPRIÉTÉS:

- Empêche le développement des bactéries jusqu'à 99,99%, incluant les bactéries pathogènes (tests antibactériens réalisés par les laboratoires indépendants selon les normes ISO 22196 / JIS Z 2801:2000) <sup>a)</sup>.
- Inactive les bactéries présentes en 48 heures après l'application
- Empêche et prévient le développement des bactéries de forme durable.
- Effet inaltérable tout au long de la durée de vie du film.
- L'agent antibactérien n'est pas lixivié.
- Bonne adhérence.
- Bonne résistance mécanique et chimique.
- Bonne durabilité.

#### CARACTÉRISTIQUES:

- **Densité**.....1,220 ± 0,10
- **Viscosité**.....500 ± 100 cP
- **Couleur**.....Blanc et couleurs claires.
- **Finition**.....Brillante, Satinée et Matte
- **Séchage entre couches** .....12 à 24 heures
- **Cure finale Praticable (personnes)**.....1-2 jours
  - Circulation de personnes**
  - et charges légères** .....3-4 jours
  - Sans restrictions** .....7-8 jours
- **COV (composés organique volatils)**....<sup>b)</sup> Valeur limite UE pour ce produit, cat. (A/J) 500 g/l (2010). Ce produit contient au maximum 500 g/l COV.

#### UTILISATION:

Ce produit s'utilise pour la peinture de sols avec une fonctionnalité antibactérienne. Son utilisation principale est la peinture de sols en béton, où l'on prétend une finition laquée, avec une excellente résistance mécanique.

**PRÉPARATION DE  
LA SURFACE:**

Les surfaces en béton doivent être propres, sèches (l'humidité du sol préparé ne doit pas excéder 4%), dures, sans sables mal adhérents.  
Comme primaire, appliquer une couche de Neucefloor Sealer 110 EP.

**PRÉPARATION DU  
MÉLANGE :**

**PAVINEUCE BIO** est constitué de deux composants : "BASE" et le "DURCISSEUR", qui doivent être convenablement mélangés quelques minutes avant l'application, et dans les proportions suivantes:

**PROPORTION DU MÉLANGE (4:1):**

BASE.....4 Parts en volume  
DURCISSEUR.....1 Part en volume

Si ces proportions sont respectées, le produit aura une bonne performance.

Une fois mélangé, diluer convenablement le mélange et laisser reposer  $\pm$  10 minutes, et seulement après commencer l'application

**DUREE DE VIE DU  
MÉLANGE:**

Les deux composants, une fois mélangés, gélifient au long du temps, durcissant au bout de  $\pm$  6 heures.

Afin d'éviter de gaspiller du produit, préparer chacune à son tour, seulement la quantité de mélange nécessaire pour travailler maximum 2 heures.

**APPLICATION :**

Bien homogénéiser le produit avant de l'appliquer.

L'application est faite au rouleau ou pistolet, en 2 couches (minimum) convenablement diluées et espacées de 12 à 24 heures.

La circulation piétonnière sur le sol ne peut reprendre qu'après 24 à 48 heures depuis l'application de la dernière couche.

Le temps de maturation du matériel est influencé par la température ambiante, le matériel et le support.

Avec des températures basses, les réactions chimiques seront plus lentes et, par conséquent, le temps de travail et le temps ouvert seront plus longs, tout comme le temps de maturation.

Avec des températures plus élevées, les réactions chimiques accélèrent et par conséquent les délais de travail.

Température Minimum d'Application: 10°C

Température Maximum d'Application: 30°C

Pour éviter la condensation d'humidité pendant l'application, le séchage et la maturation du produit, la température du support doit être d'au moins 3°C au-dessus du point de rosée.

Humidité relative de l'air maximum: 75%

Il est important de maintenir les surfaces propres pour garantir l'activité antimicrobienne du film. La saleté retenue au long du temps

(ex. graisse) provoque la formation de films qui permettent que les microorganismes se développent sur eux-mêmes, n'existant pas l'effet de l'action antimicrobienne souhaitée.

**DILUTION:** Faite avec du "DILUANT POLYURETHANE" selon les proportions suivantes :

1<sup>ère</sup> couche.....10 à 15%  
Restantes.....Jusqu'à 5%

**RENDEMENT:** En moyenne et par couche 7 à 9 m<sup>2</sup>/ litre, dépendant de la porosité du béton.

**NETTOYAGE DU MATÉRIEL:** Avec du « DILUANT POLYURETHANE » ou « DILUANT CELLULOSIQUE », juste après l'application.

**PRÉCAUTIONS:** Appliquer dans des locaux avec une bonne rénovation d'air.  
Nous conseillons l'utilisation d'équipements de protection, vêtements, gants et lunettes, car le produit peut provoquer des irritations cutanées.  
Maintenir hors de la portée des enfants.  
Pour plus d'informations, la consultation de la **Fiche de Sécurité** du produit est fondamentale.

**STOCKAGE ET EMBALLAGE :** Les emballages doivent être conservés dûment fermés, avec des conditions ambiantes de température et humidité favorables, et le produit utilisé par ordre chronologique d'approvisionnement.  
L'utiliser, de préférence, jusqu'à 1 an après la date de fabrication, pouvant être utilisé après cette date, à partir du moment qu'une homogénéisation facile du produit puisse se vérifier.  
Il est fourni en emballages de 1, 4 et 20 litres.

Note: a) Des tests anti-microbiologiques furent réalisés par des laboratoires indépendants (selon les normes 22196 / JIS Z 2801:2000) confirment la résistance aux bactéries pathogéniques les plus communes qui se déposent sur le film de la peinture, incluant *Staphylococcus aureus* résistant à la pénicilline (MRSA), *Legionella pneumophila*, *Salmonella typhimurium*, *Escherichia coli* e *Aspergillus niger*

b) La valeur du COV précédemment mentionné dit respect au produit prêt à être utiliser, conformément aux caractéristiques techniques par nous recommandées. Nous ne nous responsabilisons pas pour d'autres mélanges faits au produit. Nous attirons spécialement l'attention à tous nos agents pour la responsabilité qu'ils encourrent en ne respectant pas ce que la Directive 2004/42/CE détermine.